



# Saint-Julien Vous Parle

## BULLETIN MUNICIPAL

### MOT DU MAIRE

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Vous venez de recevoir le « Saint-Julien vous parle » dans son nouveau format. Nous augmentons ainsi l'information municipale que nous voulons vous transmettre et sommes convaincus que sa présentation saura améliorer sa lecture. Le Bulletin municipal est aussi disponible sur notre nouveau site Internet (st-julien.ca) que nous vous invitons à consulter régulièrement car il est en constante évolution. Bonne lecture,

*Jacques Laprise*, Maire de Saint-Julien.

La séance ordinaire du conseil a eu lieu le: 3 mai 2010

## RÉSUMÉ DES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-JULIEN

### AUTORISATION DE PASSAGE

#### TOUR DE BEAUCE

La municipalité de Saint-Julien accorde le droit de passage aux cyclistes participants à l'activité et aux véhicules de sécurité, de circuler mercredi le 16 juin 2010 sur la route 216 (communément appelée chemin Gosford).

### DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

#### FESTIVAL DES FOINS DE ST-JULIEN

La municipalité de Saint-Julien accorde une aide financière de 800 \$, prévue au budget, au Festival des foins de St-Julien.

#### TOUR DU LAC AYLMEY

La municipalité a accordé le droit de passage aux cyclistes participants à l'activité de la balade et aux véhicules de sécurité, de circuler le 7 août 2010, entre 9 et 15 heures, sur les routes de notre municipalité. Elle lui accorde une aide financière de 100 \$.

#### SOUSCRIPTION 2010 (CERCLE DES FERMIERES ET CHORALE PAROISSIALE)

La municipalité de Saint-Julien distribue les souscriptions prévues au budget 2010 aux organismes sans but lucratifs :

- Cercle des fermières de St-Julien 200\$
- Chorale paroissiale de St-Julien 150\$

### DEMANDE DE SUBVENTION

#### DEMANDE DE SUBVENTION PACTE RURAL

En tenant compte des prévisions budgétaires de la municipalité et des recommandations du Comité du Pacte rural, la municipalité de Saint-Julien demande une subvention de 16,000.00 \$ dans le cadre du programme du Pacte rural sur quatre volets :

Aménagement du local municipal :	5,000.00 \$
Aménagement carrefour multifonctionnel :	5,000.00 \$
Fonds de démarrage pour le Comité culturel de Saint-Julien:	3,000.00 \$
Améliorations et développement du Parc d'amusement :	3,000.00 \$

### AUTRES RÉOLUTIONS

#### AUTORISATION DE PAIEMENT DES DÉPENSES

Le conseil approuve le paiement des dépenses selon le rapport des transactions émis en date du 30 avril 2010 pour la période 4, totalisant 48 066,73 \$.

#### PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN PAYSAGISTE

La municipalité de Saint-Julien confie à Madame Geneviève Thériault l'entretien paysagiste à l'exception des pelouses pour la saison 2010.

## AUTRES RÉSOLUTIONS (SUITE)

### APPUI – TRANSPORT ADAPTÉ DE LA RÉGION DE L'AMIANTE

La municipalité de Saint-Julien appui le transport Adapté de la Région de l'Amiante inc. dans sa démarche afin de continuer à recevoir la subvention de 50 000 \$ que le Centre de Réadaptation en Déficience Intellectuelle (C.R.D.I.) lui accorde dans le cadre de la désinstitutionalisation de l'hôpital St-Julien de St-Ferdinand.

### SOUPER DES MUNICIPALITÉS

La municipalité de Saint-Julien accepte de participer au souper organisé afin de commémorer la « Semaine des municipalités ». Cette activité aura lieu vendredi le 4 juin 2010 à compter de 18 heures, à Sainte-Praxède. Les cartes pour assister à ce souper sont au coût de 25\$ chacune. Cette activité est pour les membres du conseil et ses officiers accompagnés des conjoints.

### LOGICIEL – MISE À JOUR DES CERTIFICATS

La municipalité de Saint-Julien fera l'achat du programme de mise à jour des certificats au coût 1 000 \$ plus taxes, incluant la formation. Les modalités de paiement seront les suivantes : 500 \$ payable en juillet 2010 et l'autre 500 \$ payable en mars 2011.

### NOMINATION DE L'INSPECTEUR EN VOIRIE

C'est avec plaisir que nous avons nommé à titre d'inspecteur en voirie Monsieur Éric Faucher. Monsieur Éric Faucher, à titre d'inspecteur en voirie, est autorisé à voir à l'application des règlements de la voirie et à entreprendre s'il le juge nécessaire les poursuites pénales contre tout contrevenant à ces mêmes règlements, le conseil l'autorise par le fait même à délivrer des constats d'infraction servant à cette fin.

En plus d'être rémunéré à l'heure, Monsieur Éric Faucher loue ses équipements à la municipalité de Saint-Julien, pour le camion 4 \$ l'heure pour le tracteur avec chargeur en avant, une grappe en arrière et la remorque 39 \$ l'heure. Celui-ci est responsable en tout pour la location de ses équipements au niveau (de l'essence, de l'entretien, des assurances, des bris, des vols et autres).

La municipalité lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

## CET ÉTÉ LE BUREAU MUNICIPAL SE TRANSFORME EN CARREFOUR MULTIFONCTIONNEL

Le Conseil municipal a entériné les travaux du Comité du pacte rural qui recommandait la transformation du Bureau municipal en « Carrefour multifonctionnel » pour la période estivale.

Pour développer le potentiel touristique de notre municipalité nous nous devons de créer un lieu d'arrêt pour les touristes. Ce lieu doit attirer et quoi de mieux que de présenter les talents de nos concitoyens et de profiter de l'occasion pour tester les demandes de plusieurs d'entre vous qui vont du simple dépanneur au magasin général avec poste d'essence.

Le carrefour comprendra donc cinq volets : Une salle d'exposition pour les artistes et artisans locaux, un poste d'accueil pour les touristes avec informations locales et régionales, un micro-dépanneur, un café-terrace et enfin une étude approfondie de toutes ces activités. Le projet est évalué à plusieurs milliers de dollars dont une grande partie proviendra de subventions auxquelles nous avons droit. La participation financière de la municipalité sera prise avec les prévisions budgétaires déjà adoptée, donc pas d'augmentation de dépenses pour la municipalité à cet effet.

Nous avons besoin de votre participation, pour ceux et celles qui veulent profiter de ce Carrefour afin d'annoncer le produits, leurs activités commerciales ou leurs talents. L'information touristique n'est pas seulement une occasion de visiter notre municipalité, mais aussi de fournir aux touristes l'existence de vos activités. Que ce soit par un dépliant, une carte d'affaire ou par tout autre moyen auquel vous pourriez penser, le Carrefour sera maintenant là pour vous fournir un endroit visible et attirant à cet effet.

L'ouverture officielle est prévue pour le 19 juin, de plus amples renseignements vous seront sous peu donnés à cet effet. Nous espérons vous accueillir en grand nombre, que vous en ferez la promotion parmi ceux qui vous visiteront cet été et venir déguster votre café entre amis.

Si vous avez des suggestions à nous faire pour ce projet, nous les analyserons toutes. Nous voulons faire de ce projet pilote un succès qui assurerait sa pérennité.

*Jean-Marie Fortin*, conseiller municipal

### RECHERCHE DE BÉNÉVOLES POUR LE FESTIVAL DES FOINS

Le Festival des Foins de Saint-Julien est à la recherche de bénévoles de tous âges pour la présentation de sa troisième édition, qui se déroulera du 11 au 15 août prochain.

Nous avons besoin d'aide du 10 au 17 août inclusivement alors que toute sorte de fonctions sont à combler. Nous vous remercions à l'avance de votre aide pour faire de cette fête un autre véritable réussite pour Saint-Julien.

Contactez Jacques DesRochers au 418-423-7658

### ANNULATION DE LA FÊTE ANNUELLE DE SAINT-JULIEN

Veuillez noter que, pour permettre une plus grande attention et une meilleure réussite du Festival des Foins, la fête annuelle du 28 août est annulée. Nous étudions la possibilité d'un autre événement à l'automne. Merci de votre compréhension.

## PETIT RAPPEL

Suite à certaines discussions, le conseil juge opportun de rappeler à tous une partie du règlement municipal concernant les animaux apprivoisés ou sauvages. Pour éviter des disputes et/ou constats d'infraction, nous demandons à tous de porter envers vos animaux, une surveillance accrue et une discipline personnelle à ramasser les excréments. Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

Règlements de la Municipalité de Saint-Julien

### RÈGLEMENT # 307 ARTICLE 4.1

Constitue une nuisance et est prohibé un animal qui salit, par ses matières fécales et son urine, tout lieu public ou privé et dont le gardien ne s'assure pas de nettoyer de façon adéquate les lieux salis par son animal et d'en disposer de manière hygiénique.

### RÈGLEMENT # 307 ARTICLE 9

Quiconque contrevient ou laisse l'animal dont il a la garde contrevenir à l'une ou l'autre des dispositions de ce règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende. Le contrevenant est passible d'une amende de 50 \$ pour une première infraction et de 120 \$ en cas de récidive. Si l'infraction se continue, elle constitue jour par jour une infraction distincte et la pénalité prescrite pour cette infraction peut être imposée pour chaque jour où l'infraction se poursuit.

\*\* Règlement complet sur notre site internet \*\*

## D'UN SOLEIL À L'AUTRE, CHRONIQUE SUR LE BORD DE LA CLÔTURE.

Le samedi 24 avril dernier, une très attendue première activité du collectif culturel de Saint - Julien a eu lieu dans le centre communautaire de notre village. La population était invitée au lancement du troisième livre de l'auteure "juliénoise" France - Anne Blanchet: *Hannicar chez les enfants du lotus*.

À cette occasion, inspirés par l'auteure, les membres du collectif, vêtus à l'indienne, ont contribué à l'atmosphère "festif" de l'événement: décoration de la salle sous le thème de l'événement, enthousiasme communicatif des jeunes personnages du roman circulant parmi les visiteurs, partage et dégustation soulignée et bien épicée de mets indiens. Des artistes ont également exposé des œuvres originales : peintures, photographies, pièces cuivrées et bois tourné...

Une cérémonie vivement menée par M. Jacques Desrochers nous a permis d'entendre le conseiller municipal et président du Pacte rural, M. Jean-Marie Fortin, qui nous rappelle l'importance de la reconnaissance et du développement de la culture et des arts locaux. Nous avons aussi découvert un personnage amusant et vif d'esprit, M. Émile déguisé avec des vêtements de l'auteure. Enfin, une allocution touchante de l'auteure intense et reconnaissante, nous a convaincus à suivre les aventures de son héros et a clôturé cette très belle rencontre, non seulement avec les gens de la région, mais aussi de Montréal et de Québec!!!

Nous, du collectif culturel de Saint-Julien, croyons à l'importance des arts dans la communauté. La qualité de l'interaction entre l'artiste et sa communauté est importante: émergence de l'identité individuelle et collective, participation à la qualité de vie d'un milieu.

"Vivre de son art en région" : une mission du collectif culturel!

Nous remercions chaleureusement France-Anne Blanchet de sa confiance, les membres du collectif de leur implication, la municipalité de son soutien, et tous les visiteurs pour leur participation à l'événement.

Enfin, c'est avec un plaisir immense que nous invitons "le monde" à prêter attention à nos prochaines manifestations ainsi qu'à l'ouverture dès la mi-juin du Carrefour multidirectionnel, sis dans la bâtisse du bureau municipal.

Ah oui! Voyez comme les choses sont bien faites:

Il y aura une réunion du collectif culturel le **dimanche 16 mai 2010 à 13h00 dans la grande salle du Centre communautaire.**

"Les choses du cœur ne nuisent en rien aux choses de l'esprit"

*Michel Élie Tremblay* pour Le collectif culturel de Saint - Julien, 10mai 2010

## SUIVEZ LE COURANT COLLECTIF

Vous le savez déjà, nous en avons parlé précédemment. Le programme Suivez le courant collectif d'Hydro Québec nous offre à tous une chance incroyable d'améliorer le terrain de jeux municipal. Pour chaque formulaire rempli en ligne, Saint-Julien se voit offrir un montant de 35\$ et pour chaque formulaire rempli de façon manuscrite, Saint-Julien se voit offrir un montant de 30\$. L'achat d'équipement sportif et la plantation d'arbres et d'arbustes que nous planifions n'en serait que plus agréable. Le programme est disponible jusqu'au 23 août 2010 et nous comptons sur tous pour nous donner un coup de pouce. Nous avons intégré deux façon de vous rendre sur le site internet du sondage par notre site municipal. Nous vous invitons donc à vous y rendre et à passer le mot pour que notre terrain de jeux soit améliorer comme il le mérite.

Notre objectif: 1239\$

Notre montant cumulé en date du 10 mai 2010 est de 495.00\$

Merci de votre participation.

TROUVEZ NOUS SUR LE  
WEB:  
WWW.ST-JULIEN.CA

**SECRETARIAT  
DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 9H30 À 14H30**

787, chemin de Saint-Julien  
Saint-Julien (Québec)  
G0N 1B0  
Téléphone : 418-423-4295  
Télécopie : 418-423-2384  
Messagerie : [municipalite@st-julien.ca](mailto:municipalite@st-julien.ca)  
Réjean Gouin, secrétaire-trésorier / directeur général

**PERMIS**

Robert Masson, Inspecteur en bâtiment et responsable  
de la fourrière  
Téléphone : 418-423-4402  
Cellulaire : 418-333-2647  
Courriel : [inspecteurbatiment@st-julien.ca](mailto:inspecteurbatiment@st-julien.ca)  
Permis en ligne sur notre site internet sous l'onglet  
"Services en ligne".

**PERMIS DE FEU DOMICILIAIRE**

N'oubliez pas, il est obligatoire de détenir une autorisation de la municipalité pour procéder au brûlage des branchages, des arbres, des arbustes etc. Simplement en rédigeant le formulaire permis de feu domiciliaire par internet ou par téléphone 418-423-4402

**MEMBRES - DES MISES À JOUR DU SITE INTERNET**

Il est maintenant possible de recevoir les mises à jour du site de St-Julien.ca, dans votre courriel. Vous avez seulement à vous inscrire sur la liste de diffusion membre accessible coté gauche de l'écran, vous dérouler jusqu'à listes de diffusion et cliquer ...

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

Aux personnes et organismes intéressés,  
**AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :**

Le règlement numéro 318, amendant le règlement de zonage numéro 243 afin de permettre, en zone agricole viable, l'implantation de résidence sur des lots d'une superficie minimale de 40,47 hectares au lieu de 100 hectares, est entré en vigueur le 23 avril 2010 suite à l'émission du certificat de conformité émis par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. des Appalaches.

Une copie du règlement numéro 318 est disponible pour consultation au bureau du soussigné, 787, chemin de Saint-Julien, municipalité de Saint-Julien, du lundi au vendredi de 9 h 30 à 14 h 30.

Donné à la municipalité de Saint-Julien, le 23 avril 2010  
Par Réjean Gouin secrétaire-trésorier, directeur général

**BOTIN DES RESSOURCES**

Suite à la parution du nouveau « Bottin des ressources » que vous recevrez bientôt par la poste, nous demandons aux personnes inscrites de vérifier leurs coordonnées et de nous faire part, s'il y a lieu, des erreurs qui auraient pu se glisser. Pour les personnes qui ne sont pas inscrites et qui désirent faire partie veuillez contacter :  
Alain Coderre ou Maryse Baillargeon au (418) 423-2958 et c'est avec plaisir que nous y ajouterons vos coordonnées. Le bottin des ressources sera sur le site internet d'ici le 21 mai prochain. La prochaine édition du « Bottin » est prévue pour novembre 2010,

**HORAIRE DE LA  
BIBLIOTHÈQUE ET DU CACI  
(CENTRE D'ACCÈS  
COMMUNAUTAIRE  
INTERNET)**

Jeu. 18h30 à 21h30  
Ven. 18h30 à 21h30  
Sam. 13h00 à 16h00  
Dim. 10h00 à 12h00

**EXPOSITION DES FERMÈRES**

Le Cercle des fermières vous revient en forme avec la venue du beau temps. Dimanche le 23 mai 2010, nous vous invitons à venir nous visiter au centre communautaire de Saint-Julien de 11h00 à 19h00

Comme par les années passées, les bénévoles de la Fabrique prépareront le repas qui vous sera servi sur l'heure du diner, et ce, pour 10\$ par adultes, 5\$ pour les enfants de 5 à 12 ans et gratuit pour les moins de 5 ans.

De plus, venez vous amuser avec nous pour jouer au bingo durant la soirée à partir de 20h00  
Nous vous attendons en très grand nombre. Apportez vos marqueurs.

Le Cercle des Fermières de St-Julien

**Responsable de la Bibliothèque :**

Yolande Poirier  
Tél. 418-423-3410  
Courriel:  
[bibliotheque@st-julien.ca](mailto:bibliotheque@st-julien.ca)

**Responsable du CACI:**

Yannick Gouin  
Tél. 418-423-4506  
Courriel:  
[yannickgouin@hotmail.com](mailto:yannickgouin@hotmail.com)  
*Pour informations, contactez le CACi ou M. Gérard Marti au 418-423-2513. Notez que le CACi offre de la formation individuelle et en groupe.*

**CACI**  
Tel. 418-423-3410  
Courriel:  
[caci@st-julien.ca](mailto:caci@st-julien.ca)

**DÉPÔT LÉGAL**

Bibliothèque nationale du  
Canada, 2004  
Bibliothèque nationale du  
Québec, 2004  
ISSN 1712-5502

**CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Vous cherchez une salle pour un événement spécial? Les salles du centre communautaire de Saint-Julien vous offrent la solution parfaite et à un prix abordable. La grande salle se loue à 100\$ et la petite 75\$  
Pour de plus amples informations ou pour une réservation  
418-423-4295